



VILLE DE  
HOUILLES

# VILLE DE HOUILLES - EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

—  
SÉANCE DU 09 MARS 2023

DCM 23/002

**FINANCES - URBANISME - Opération 9-11 Boulevard H. Barbusse /  
2 rue de l'Amiral Courbet – Garantie communale d'emprunts  
relative à l'acquisition en VEFA de 32 logements locatifs sociaux par  
1001 Vies Habitat**

—  
République française

Département  
des Yvelines

Canton de Houilles

—  
Le Conseil municipal  
se compose  
de 39 membres

Le nombre  
des Conseillers  
municipaux en  
exercice est de 39

Le 09 mars 2023 à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de Houilles s'est réuni dans la salle Schœlcher en Mairie, en présence du public et avec retransmission en direct sur le site Facebook de la Ville, sous la présidence de Monsieur Julien CHAMBON, Maire de Houilles. (Convocation et affichage effectués le 03 mars 2023).

## PRÉSENTS :

M. CHAMBON Julien, M<sup>me</sup> SIMONIN Elsa, M<sup>me</sup> LABUS Ewa, M. BATTISTINI Clément, M<sup>me</sup> MARTINHO Sandrine, M. CHAMBERT Julien, M. MIQUEL Pierre, M. HAUDRECHY Christophe, M<sup>me</sup> COLLET Marina, M. SEKKAI Hadji, M. MAGA Sylvère, M<sup>me</sup> PRIM Céline, M<sup>me</sup> OROSCO Claire, M. de CAMARET Gilles, M<sup>me</sup> BROUTIN Gaëlle, M<sup>me</sup> HERREBRECHT Christine, M<sup>me</sup> LECLERC Céline, M<sup>me</sup> LE LANN CONSTANS Isabelle, M. BORDES Joël, M. ROUSSET Serge, M. CADIOT Laurent, M<sup>me</sup> CHATELLET Brigitte, M. HÉRAUD Christophe, M. BERTRAND Romain, M. GOUT Christophe, M<sup>me</sup> PRIVAT Christine, M. LECLERC Grégory, M. CADIOU Patrick, M. MÉGRET Olivier, M<sup>me</sup> DUPLA Marie-Chantal, M<sup>me</sup> BELALA Monika.

## REPRÉSENTÉS PAR POUVOIR :

- M<sup>me</sup> DUBOIS-LOYA Catherine par M<sup>me</sup> MARTINHO Sandrine
- M. SIMONIN Sébastien par M<sup>me</sup> SIMONIN Elsa
- M<sup>me</sup> DUFOUR Florence par M. BORDES Joël
- M<sup>me</sup> GOUAR Saraa par M. MAGA Sylvère
- M<sup>me</sup> RIBAUTE PICARD Delphine par M. CHAMBERT Julien
- M<sup>me</sup> COLLET Jennifer par M. LECLERC Grégory
- M<sup>me</sup> MICHEL Fleur par M. GOUT Christophe

## ARRIVÉES EN COURS DE SÉANCE :

- M<sup>me</sup> OROSCO Claire à 19h10 (a pris part à tous les votes excepté celui du procès-verbal)
- M<sup>me</sup> COLLET Marina à 19h51 (a pris part à tous les votes excepté celui du procès-verbal)

## DÉPART EN COURS DE SÉANCE :

- M<sup>me</sup> BROUTIN Gaëlle, à 22h40 (a pris part à tous les votes)

## ABSENCE :

- M. PARIS Benoît

Accusé de réception en préfecture  
078-217803113-20230317-DCM23-002-AI  
Date de télétransmission : 17/03/2023  
Date de réception préfecture : 17/03/2023



VILLE DE  
HOUILLES

## VILLE DE HOUILLES - CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 9 MARS 2023

—  
DCM 23/002  
FINANCES - URBANISME  
—

Objet : Opération 9-11 Boulevard H. Barbusse / 2 rue de l'Amiral Courbet – Garantie communale d'emprunts relative à l'acquisition en VEFA de 32 logements locatifs sociaux par 1001 Vies Habitat

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2121-29, L. 2252-1 et L. 2252-2,

Vu le Code de la Construction et de l'Habitation, et notamment ses articles L. 302-5 et suivants,

Vu le Code Civil, et notamment son article 2298,

Vu le contrat de prêt n° 135802 en annexe, signé entre 1001 Vies Habitat, ci-après l'Emprunteur, et la Caisse des Dépôts et Consignations,

Considérant la demande formulée par 1001 Vies Habitat tendant à garantir un contrat de prêt que cet organisme a souscrit auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations,

Considérant que l'octroi de cette garantie d'emprunt permettra à la Commune de Houilles de bénéficier de 7 droits de réservation comprenant 2 logements PLUS, 3 logements PLAI et 2 logements PLS,

### APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ À L'UNANIMITÉ,

**Article 1<sup>er</sup> :** ACCORDE sa garantie à hauteur de 100 % pour le remboursement du contrat de prêt n° 135802 d'un montant total de 3 513 551,00 euros souscrit par 1001 Vies Habitat auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du contrat de prêt constitué de 7 lignes de prêt.

**Article 2 :** PRÉCISE que le prêt est destiné à financer l'acquisition en Vente en l'Etat Futur d'Achèvement de 32 logements collectifs sis 9-11 Boulevard H. Barbusse / 2 rue de l'Amiral Courbet à Houilles.

Ledit contrat est joint en annexe et fait partie intégrante de la présente délibération.

**Article 3 :** PRÉCISE que la garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale du contrat de prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

**Article 4 :** PRÉCISE que sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des Dépôts et Consignations, la Commune s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le

Accusé de réception en préfecture  
078-217803113-20230317-DCM23-002-AI  
Date de télétransmission : 17/03/2023  
Date de réception préfecture : 17/03/2023

défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

**Article 5 :** PRÉCISE que la Commune s'engage pendant toute la durée du contrat de prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges de celui-ci.

**Article 6 :** CHARGE Monsieur le Maire de prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ville de Houilles

Les formalités de l'article L2131-1  
du CGCT ont été accomplies pour  
le présent acte.

AR. délivré le :

17 MARS 2023

Publication effectuée le :

17 MARS 2023

Exécutoire ce jour :

17 MARS 2023

Le Maire,  
Conseiller départemental des Yvelines,



Julien CHAMBON

Accusé de réception en préfecture  
078-217803113-20230317-DCM23-002-AI  
Date de télétransmission : 17/03/2023  
Date de réception préfecture : 17/03/2023